

EDUCATION

Domage que ça s'arrête en CP

Créole et français doivent être enseignés de pair. Fabrice Georger, chargé de mission pour les langues et cultures régionales dans le premier degré, cite l'exemple du Canada : "quand il y a bilinguisme, il faut valoriser les deux langues". Et pour ceux qui en douteraient, l'enseignant a réalisé une étude comparative entre deux classes de la même école maternelle. L'un des groupes bénéficie d'un enseignement bilingue français-créole ; l'autre non. Les résultats, bientôt publiés dans un livre, méritent d'être connus. "Les parents constatent une meilleure utilisation du français chez l'enfant qui a suivi la classe bilingue" note Fabrice Georger. Même à la maison, enfants et parents essaient de distinguer les deux langues, ce qui n'est pas le cas dans toutes les familles. À la fin de la grande section, de nombreux parents ont confié qu'ils trouvaient dommage que l'enseignement bilingue ne continue pas en cours préparatoire ! Plus loin, l'enseignant rappelle que "les capacités (de l'enfant) bilingue sont supérieures à celles du monolingue, à condition que l'on favorise (notamment à l'école) ce bilinguisme additif". Cela, Fabrice Georger l'a notamment vérifié lorsque lui et sa collègue ont demandé aux marmailles de raconter leurs vacances en créole, puis de prêter leur voix à une marionnette francophone. Quelle que soit la langue pratiquée, les enfants de la classe bilingue racontent mieux, avec moins d'hésitations dans leur histoire. Ils sont aussi beaucoup plus enthousiastes, se "disputant" les tours de parole. L'enseignant en conclut que le créole "est la langue à privilégier pour mettre en place une communication efficace et riche en maternelle". Le français ne doit évidemment pas être banni ; il peut être introduit simultanément. Pour M. Georger, "il serait irréaliste d'avoir des objectifs d'acquisition du français (pour un enfant créolophone) identiques à un élève unilingue francophone du même âge et du même milieu socioculturel". Une constatation utile, lorsque les chiffres d'évaluation en 6e montrent un taux de 30 % d'élèves "en très grande difficulté" en français.

Imprimé via <http://www.clicanoo.com>
© 1998-2005, Journal de l'île de La Réunion

Imprimer